Chambre débats à la re l'ajour-

Par l'ajour-

337. L'a-

la proroga-

imbre 343.

rdre du Roi

ajourner la

s'ajourner

n la Cham-

BAILLIFS, leurs devoirs à l'égard des Elections 226. Leur punition pour faute 227.

BANC DU ROI ne peut émaner de que warrante pour sçavoir pourquoi les Bourgs envoyent des Membres en Parlement 128.

BARRE de la CHAMBRE fermée pour entendre un témoin quand la Chambre fiege, mais non pas quand elle est en Comité 285. Les Lords s'assissent en dedans de la Barre 364. BATARD légitimé par le Parlement 70.75. enfant légitime

déclaré bâtard par le Parlement 75.

BILLS dans la Chambre haute invalidés si les non contents sont en plus grand nombre et validés si les contents l'emportent 96. L'usage ancien étoit de recevoir les Actes de grace et les Bills pour redresse des griefs et confirmation des libertés avant d'en présenter pour les aides et subsides 295. Leurs effets remontent au commencement de la Setsion du Parlement à moins qu'il n'en soit ordonné autrement 296. Quand un Bill est grossoyé personne n'y doit regarder que l'Orateur 296. Les Bills publics se lisent et se passent par préserence aux Bills privés 296. Tout Membre peut proposer un Bill 297-362. A moins que ce ne soit pour mettre une taxe ou abroger et modifier un acte en force, dans lesquels cas il faut une résolution de la Chambre 297. Les Bills pour le pardon général et ceux de subsides accordés par le clergé ne se lisent qu'une Un Bill déclaratoire ne statue rien 299. On ne parle ordinairement et on ne fait de changement à un bill qu'à la seconde lecture 299. Si un Bill qui a pris naissance dans la Chambre est débatu à la première lecture et qu'on demande la question, dans ce cas, elle doit être si le Bill sera rejetté 299. Mais si le Bill vient des Lords la premiere question est pour la seconde lecture 300. On ne fait gueres qu'une lecture d'un Bill quelconque le même jour 300. Exemples de deux et trois lectures dans un même jour 301. La deuxieme lecture se remet ordinairement à deux ou trois jours après la premiere 301. A la deuxieme lecture si personne ne parle contre le Bill, ou si la question pour le commettre est négativée, l'Orateur met la question pour le grossoyer 302. maniere de mettre la question pour commettre un Bill 303. Comment se nomment les

'arlement a Membre de

35. ns 221. A ents doivent nents faits à raifons 351. arce qu'elle

ppel se fait mission, ou

93-96-100.
'arrestations
mestiques et
station 368.
t puni 121.
leux Mem-

t les Com-Saxon 20. nquérir des

ts 5-6. léfendre les tres ne font